




Attestation pour un contrôle indépendant de la gestion d'entreprise

Pour ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG

En respect de notre mandat, nous avons réalisé un contrôle indépendant de la gestion d'entreprise afin de parvenir à une garantie limitée quant aux informations et chiffres-clés sélectionnés dans le rapport de durabilité 2017 établi par ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG pour le groupe ALDI Nord (ci-après "la société") pour la période de rapport 01.01.2017 - 31.12.2017¹. Les informations et chiffres-clés sélectionnés dans le cadre de notre contrôle de la gestion d'entreprise ont été marqués du symbole  dans le rapport de durabilité.

Responsabilité des représentants légaux

La direction de la société est responsable de l'élaboration du rapport de durabilité en conformité avec critères mentionnés dans les principes d'établissement de rapport et les informations standard de la Global Reporting Initiative (GRI) et les directives internes.

Cette responsabilité comprend d'un côté la sélection et l'application de méthodes adaptées d'élaboration du rapport de durabilité et la réalisation de suppositions et d'estimations sur les informations individuelles de durabilité qui sont plausibles dans les circonstances données. D'un autre côté, la responsabilité comprend la conception, la mise en pratique et le maintien des systèmes et processus importants pour l'élaboration du rapport de durabilité.



Indépendance et assurance-qualité de la société d'audit des comptes

Lors de la réalisation du mandat, nous avons respecté les exigences d'indépendance et les autres directives légales professionnelles qui se fondent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de soin adapté, de confidentialité et de comportement professionnel digne.

Notre système d'assurance-qualité se fonde sur les réglementations nationales en vigueur et les accords professionnels, notamment les statuts professionnels des commissaires aux comptes et auditeurs assermentés et la position commune de WPK et IDW : Exigences d'assurance-qualité dans le cabinet des commissaires aux comptes (IDW QS 1).

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre tâche est de fournir sur la base de notre activité une évaluation si nous avons eu connaissance de faits nous laissant supposer que

- les chiffres-clés dans le rapport de la société pour l'exercice 2017 n'ont pas été établis en conformité avec les critères des principes d'établissement de rapport et les informations standard de la Global Reporting Initiative (GRI),
- les approches cochées  et présentées dans le rapport de durabilité dans le chapitre « Management » n'ont pas été établies conformément aux exigences de l'information standard GRI 103 : Approche de gestion pour l'établissement de rapports et informations et informations standard des normes GRI et
- les informations quantitatives cochées  dans le rapport de durabilité pour la société pour l'exercice 2017 ne sont pas conformes aux critères d'intégralité, de comparabilité, de précision, de clarté et de fiabilité des principes d'établissement de rapport et les informations standard de la GRI.

L'examen matériel des informations liées aux produits et aux prestations de service dans le rapport de durabilité et les renvois aux sources de documentation externe ou aux avis d'externe et les déclarations liées à l'avenir ne faisaient pas partie de notre mandat.


¹ Notre mandat de contrôle s'étend à la version allemande imprimée du rapport de durabilité 2017.

Type et étendue du contrôle de la gestion d'entreprise

Nous avons réalisé notre contrôle de la gestion d'entreprise en tenant compte de l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000 (Revised) et de l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3410. Sur la base de celle-ci, nous devons respecter les obligations professionnelles et planifier et exécuter le mandat en respect du principe d'importance de sorte à ce que nous puissions fournir notre évaluation avec une garantie limitée.

Dans le cadre d'un contrôle de la gestion d'entreprise pour atteindre une garantie limitée, les examens réalisés sont moins importants qu'un contrôle de la gestion d'entreprise pour atteindre une garantie suffisante si bien qu'une garantie inférieure est atteinte.



La sélection des examens réalisés relève de la discrétion du commissaire aux comptes.

Dans le cadre de notre contrôle de gestion d'entreprise, nous avons notamment réalisé les activités suivantes du point de vue des approches de gestion et de stratégie cochées  et des chiffres-clés :

- Consultation des documents et informations sur la stratégie de durabilité et de gestion et compréhension de la structure organisationnelle de la société ;
- Questionnements des employés chargés de l'élaboration du rapport dans le service RSE
- Enregistrement des procédés et consultation de la documentation des systèmes et processus du point de vue de la collecte d'informations de durabilité et leur vérification aléatoire
- Évaluation analytique des informations pertinentes et données qui ont été déclarées pour la consolidation
- Consultation des documents internes, contrats et factures/rapports de prestataires externes
- Évaluation de la présentation générale d'informations et chiffres-clés sélectionnés sur la performance de durabilité qui font l'objet de notre mandat
- Visites sur place chez des sociétés sélectionnées afin d'évaluer les données source ainsi que la conception et la mise en œuvre des processus de validation au niveau local et régional.

Jugement

Sur la base de notre contrôle de gestion d'entreprise pour l'atteinte d'une garantie limitée, nous n'avons pas pris connaissance de faits nous laissant supposer que

- les approches de gestion et de stratégie cochées  et présentées dans le rapport de durabilité n'ont pas été établies conformément aux exigences de l'information standard GRI 103 : Approche de gestion des principes d'établissement de rapports et informations et informations standard des normes GRI et
- les chiffres-clés  dans le rapport de durabilité pour la société pour l'exercice 2017 ne sont pas conformes aux critères d'intégralité, de comparabilité, de précision, de clarté, d'actualité et de fiabilité des normes GRI sur les principes d'établissement de rapport et les informations standard.

Objectif de l'attestation

Nous établissons cette attestation sur la base du contrat conclu avec ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG. Le contrôle de gestion d'entreprise pour l'atteinte d'une garantie limitée a été effectué aux fins d'ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG et l'attestation est uniquement destinée à informer ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG du résultat du contrôle de gestion d'entreprise pour l'atteinte d'une garantie limitée.

Limitation de la responsabilité

L'attestation n'est pas destinée à aider des tiers à prendre des décisions. Notre responsabilité est uniquement engagée envers ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG. Nous n'avons aucune responsabilité envers des tiers.

Essen, le 30 juin 2018

F l o t t m e y e r • S t e g h a u s + P a r t n e r

Wirtschaftsprüfungsgesellschaft ·
Steuerberatungsgesellschaft
(Société de commissaire aux comptes ·
Société de conseils fiscaux)

Ruth Beerbaum
Commissaire aux comptes

Christian Bruun
Commissaire aux comptes